

Compte rendu de l'Instance de Proximité Champagne-Ardenne du 18/07/2023



Présents pour les représentants de proximité :

Régis ENGRAND - Stéphanie GÉRARD - Layla LANDRY - Charlotte MEUNIER

Présents pour la direction :

Fanny KLIPFEL, Directrice Régionale France 3 Grand Est

Catherine VINEAU-PATOUT, Directrice des Ressources Humaines France 3 Grand Est

Fabien GATINOIS, Responsable de Centre Technique France 3 Champagne-Ardenne

Sylvain SAINT PAUL, Responsable IMG et APS France 3 Champagne-Ardenne

Ève COULIBALY-CORNU, Interlocutrice Ressources Humaines France 3 Champagne Ardenne

1. Présentation :

- **Pourquoi n'a-t-il pas été décidé de fidéliser deux présentateurs pour le 19/20 pour se relayer compte tenu de la charge de travail supplémentaire que cela représente en raison du doublement du temps d'antenne ?**

Réponse de la direction : Après conseils de la direction de l'information régionale et échange avec l'intéressée, la décision du rédacteur en chef a été de fidéliser une seule présentatrice, car cette charge semble soutenable dans le temps, planifiée sur 4 jours d'antenne et une journée de prépa. Un premier bilan sera établi aux vacances de Toussaint, pour voir comment cela fonctionne, certains présentateurs le font déjà à France Télévisions et cela semble bien se passer.

Les élus FO demandent si la journée de préparation sera bien sanctuarisée le vendredi pour la présentatrice choisie, car cette décision était encore en suspens pour les salariés. La direction nous répond que oui, la décision est actée.

- **Si la décision est prise de fidéliser un présentateur pour le 19/20, pourquoi n'est-ce pas le cas pour le 12/13, les week-ends et les vacances scolaires ?**

Réponse de la direction : Le rédacteur en chef a choisi une évolution progressive, en commençant par fidéliser une présentatrice pour le JT soir, afin de permettre aussi aux autres journalistes qui présentent régulièrement de continuer à tourner à midi et pendant les vacances comme pendant les week-end, leur demande étant aussi de pouvoir exercer d'autres missions en continuant la présentation.

Les élus FO demandent si tous les présentateurs de la rédaction se relayeront sur le 12/13, car cela n'a pas été dit de façon claire par le rédacteur en chef (il aurait même été question d'évincer au moins 3 personnes de la présentation). Il subsiste également un flou sur les week-ends et les vacances scolaires pour savoir à qui incombera tel ou tel JT.

La direction nous répond que oui, tous les présentateurs de l'antenne se relayeront pour assurer la présentation des JT.

Les élus FO font valoir que c'est la première fois que l'on entend l'idée « d'évolution progressive ».

La direction nous répond que l'idéal demandé par la direction de l'info serait d'avoir un référent 12/13 et 19/20 toute la semaine, idem pour les week-ends, mais qu'il est difficile de trouver quelqu'un qui souhaite faire uniquement de la présentation.

Un bilan sera également fait à la Toussaint sur ce point, l'idée n'est pas de contraindre mais si une volonté mutuelle de l'encadrement et d'un salarié de s'inscrire dans un temps long pour la fonction de présentation se profile il sera alors possible de l'acter.

Les élus FO trouvent surprenant que ce projet n'ait jamais été proposé en réunion de rédaction ou individuellement lors d'entretiens...

La présentatrice qui incarnera le 19/20 en semaine n'a pas été retenue, elle a été choisie. Il n'y a eu aucune concertation ou consultation.

La direction fait valoir qu'il s'agit d'une prérogative de l'encadrement de choisir avec qui il veut travailler, et que dans ce cas précis tous les présentateurs souhaitaient faire d'autres activités en parallèle.

Les élus FO rétorquent que jusqu'à ce choix du rédacteur en chef, les présentateurs ne savaient pas qu'il y avait un choix à faire. La réflexion de faire autre chose ou pas en parallèle aurait été différente pour eux s'ils avaient su qu'il y avait un choix.

Les présentateurs ont été vus individuellement par le rédacteur en chef pour les informer d'une décision déjà prise, pas pour les informer d'un choix à faire.

La question de la co-présentation était encore sur la table il n'y a pas si longtemps, et les 3 derniers recrutements de rédacteurs ont été faits pour de la présentation. Ces nouveaux embauchés s'entendent aujourd'hui dire qu'ils n'ont plus leur place ce qui a été violent pour beaucoup d'entre eux.

La direction nous assure que personne n'est écarté du planning de présentation, elle ne sait pas si les craintes des salariés sont légitimes mais les gens concernés doivent s'en ouvrir à leur rédacteur en chef.

Pour les élus FO cette séquence sur la question de la présentation relève d'une faute de management pure et simple.

Il ne s'agit pas de remettre en cause les prérogatives du rédacteur en chef mais dans la mesure où celui-ci bénéficie d'une équipe de présentation solide, dynamique et très compétente, quel peut bien être son intérêt de dynamiser la cohésion et la motivation de cette équipe par un management vertical ?

La politique du « c'est moi qui décide » ne rime jamais avec motivation. Pire, cela étouffe le talent et la créativité.

L'incompréhension demeure pour les présentateurs ainsi que pour les élus FO.

La confiance étant rompue, le processus de guérison sera sans doute long et difficile...

- **Est-il prévu de planifier deux présentateurs (un 12/13, un 19/20) pour assurer la charge de travail supplémentaire des weekends ?**

Réponse de la direction : Non, comme dans l'ensemble du réseau. On reste sur un seul présentateur le week-end. Le temps d'antenne supplémentaire est de 10 min à midi, et 20 min le soir. La charge ne nécessite pas d'être un de plus.

Les élus FO demandent à ce qu'un bilan soit fait aux vacances de la Toussaint parce que les présentateurs craignent une charge de travail supplémentaire plus importante que celle que s'imaginent la direction du Grand Est.

Il est curieux de voir que les prévisions et projections de l'activité Tempo varient d'une région à l'autre... Lorsque l'on regarde le **document de restitution des groupes de travail Tempo à France 3 Bourgogne** il est écrit (page 17, GT3 – Workflow – Présentateurs) :

- **Présentateur week-end** : même organisation avec, simplement, les horaires des JT qui varient. La nouvelle organisation prévoit une activité plus lourde qu'aujourd'hui le week-end. Le présentateur sera présent de 9h à 20h. À prévoir la veille une matinée off et un après-midi de prépa.

L'optimisme affiché par la direction en Champagne-Ardenne ne manque pas de susciter des craintes et des inquiétudes chez les salariés.

- **Étant donné qu'il est possible d'astreindre un rédacteur à la seule présentation du 19/20, cela déclenche-t-il la reconnaissance d'une compétence complémentaire et/ou d'une prime présentation ?**

Réponse de la direction : Ce n'est pas une astreinte, c'est une proposition, acceptée par la journaliste en question. Il y a aura éventuellement, en lien avec le service RH, une prise en compte de ce travail.

Les élus FO pensent qu'il serait bien qu'une compétence complémentaire (UCC) présentation soit enfin ajoutée dans l'accord UCC, et ce d'autant plus avec la mise à l'antenne du projet Tempo.

La rétribution de cette compétence reste toujours au bon vouloir de la direction. Il nous avait déjà été répondu de façon orale que compte tenu de l'absence d'UCC ou de prime pour cette fonction, la direction prenait ce facteur en compte au moment de l'embauche pour définir la position salariale ou bien lors des comités salaires.

Or, dans sa réponse écrite la direction fait aujourd'hui mention « *d'une prise en compte éventuelle de ce travail* » ce qui ne manque pas d'étonner les élus FO.

Le mot « éventuellement » pose question dans la mesure où la charge de travail de présentation sera bien plus conséquente dans le cadre du projet Tempo, d'autant plus avec la fidélisation de certains visages.

La question des frais de présentation n'étant toujours pas résolue non plus, les élus FO estiment que la fonction de présentation doit être très sérieusement réévaluée financièrement par la direction.

2. Droit à la déconnexion :

- **Comment assurer le droit à la déconnexion pendant les vacances des collaborateurs dans le cadre de la planification de longs formats ?**

Réponse de la direction : Il y a un temps de préparation donné aux journalistes en amont du tournage feuilletton, ce temps doit permettre de caler les sujets avant leurs vacances. Toutefois, il est toujours possible avec l'adjoint planificateur d'envisager de ne pas prévoir de feuilletton juste après les congés. Il peut aussi y avoir en amont un système d'anticipation, dans lequel le journaliste en charge du feuilletton, renvoi vers l'encadrement pour les questions ou changements qui interviennent pendant les congés, afin de ne pas déranger le journaliste en congés.

Les élus FO entendent cette réponse de la direction mais font valoir que cette situation s'est déjà produite un certain nombre de fois.

Dans les faits, Il y a souvent des changements de calage sur les longs formats. La solution de renvoyer vers l'encadrement pour les questions de changements n'est pas satisfaisante, car la transmission d'infos se ferait également sur les congés des salariés.

La direction nous répond qu'elle verra avec le rédacteur en chef pour qu'il soit vigilant sur les plannings aux retours de congés.

3. Point sur le magazine des sports :

Réponse de la direction : Le nom définitif est Sport d'ICI. Magazine enregistré le vendredi. Un conducteur type a été réalisé, avec le meilleur des sports du réseau.

Un seul tournage pour l'émission, séquence Basket de 2 min 30, présenté par Lukas Nicot. Il sera accompagné d'un JRI du centre le plus proche de la zone géographique concernée. Plusieurs tournages seront groupés. Les montages se feront à Reims en présentiel, pas toutes les semaines, mais groupés sur plusieurs jours consécutifs (rythme à définir).

Le directeur photo est aujourd'hui (18/07) à Reims pour mettre en place la lumière sur le plateau virtuel. Il reviendra le 21/07 et le 24/08 pour affiner (en lien avec les prestataires techniques et les TEVA de Reims présents).

En semaine 24, les 2 sociétés retenues pour la partie vidéo (habillage décors et rendu virtuel) interviennent à Reims pour intégrer la solution.

Les 27 et 28/07 : présentation et mise en pratique des nouveaux outils d'exploitation sera faite avec les techniciens vidéo présents et le cadre de maintenance. A noter qu'après concertation il est prévu de planifier des CDD TEVA en renfort sur ces journées afin de donner plus de confort aux techniciens quant à la découverte de ce matériel.

Le réalisateur conseil sera également présent sur ces 2 journées.

Les 7 et 8/08 : intégration et le câblage définitif du hardware en baies techniques par un prestataire.

Le 21/08 : visite de la Station par Lukas Nicot.

Le 23/08 : nouvelle présentation aux TEVA du système virtuel accompagné par les prestataires. 1 nouveau TEVA + rappel pour les autres. Un renfort CDD est également prévu cette journée.

Les 25 et 26/08 : accompagnement des TEVA par les prestataires pour essais et filage OVR.

Du 28 au 30/08 : filages et enregistrements d'OVR – filages de Sport d'ICI

Le 31/08 : Enregistrement du numéro 0 de Sport d'ICI, avec une présentation plus éditoriale faite le matin par Fabrice Goll.

Les prestataires techniques seront présents ponctuellement sur site les 2 premières semaines de septembre pour l'accompagnement de tous les techniciens afin qu'il y ait une montée en compétence de chacun sur tous les outils.

Si le besoin se fait sentir il y aura la possibilité d'allonger la période.

Les élus FO ont dû intervenir pour demander à ce qu'un renfort de CDD soit effectif pour les journées de formation/accompagnement des salariés.

La direction avait dans un premier temps prévu de faire cet accompagnement sur les journées normales de service des vidéos !

Une planification spécifique n'était pas nécessaire selon le chef de centre car il ne s'agit pas d'une réelle formation au catalogue de l'UFTV, mais simplement de montrer aux techniciens la manière d'exploiter la nouvelle machine...

« Former » des techniciens sur un coin de table entre deux activités d'une journée courante n'était tout simplement pas acceptable.

Les élus FO s'inquiètent de ce manque d'anticipation et - une nouvelle fois – de concertation avec les salariés dans la mise en route de ce projet d'émission.

Nous avons eu des infos officielles de nos collègues RP d'Amiens dès le mois d'avril, alors qu'en Champagne-Ardenne la consigne donnée était d'attendre la validation officielle du projet avant de communiquer, afin de ne pas créer de frustration chez les salariés en cas d'abandon.

Pour les élus FO cette excuse ne tient pas. Les infos données en instance de proximité (donc officielles) de Picardie comportaient déjà le nom de la présentatrice, de la rédactrice en chef, les jours de préparation et conférence de rédaction ainsi que le lieu (Reims) et les jours d'enregistrement... Ce qui montrait quand même un certain avancement du projet !

Cette méthode de gestion n'est pas rassurante du tout pour les élus FO qui soulèvent d'autres interrogations en termes de planification des techniciens vidéos.

Il faut par exemple penser au jour où 2 CDD vidéos seront planifiés avec 1 permanent. Cela signifie que la même personne sera au mélangeur toute la journée, qu'elle ne pourra pas assister à la conférence de rédaction l'après-midi.

Des cas de figures comme celui-ci ne manqueront pas de se présenter et c'est dès à présent qu'il faut s'en préoccuper, afin de montrer aux salariés que l'on sait où l'on va.

Les discours rassurants de la direction ne servent à rien si ce n'est d'inquiéter encore plus les salariés qui, contrairement à ce que pense la direction, réfléchissent aussi de leur côté.

La réflexion est toujours plus fournie et aboutie lorsqu'elle se fait à plusieurs cerveaux.

Le management vertical montre une fois de plus ses limites sur ce projet d'émission.

4. Point emploi

- **Postes de Chef Monteur n°1888 (ex départ RCC) et n°2309 (ex Émilie Forzy)** : la présentation de ces deux postes a finalement été reportée au mois de septembre.
La direction a fait ce choix suite à une demande de mobilité interne sur l'un des postes. Cette candidature fera l'objet d'un détachement d'essai au cours de la semaine 29.
Les deux postes ont été reportés car dans le cas où le détachement d'essai ne serait pas concluant la direction souhaite présenter 2 candidatures de CDD en même temps.
- **Poste de Technicien Vidéo n°1964 (ex Adrien Simonnet)** : c'est la candidature de Corentin Millequand qui a été retenue. Nous n'avons pas eu d'informations sur la date de début de contrat.
- **Poste de Chef OPS n°2286 (ex David Fleury)** : il y a eu 2 publications à ce jour, et aucune demande de mobilité interne ou de candidature de CDD. Il y a eu plusieurs candidatures externes. La direction a décidé d'attendre la rentrée pour faire une 3^e publication.
- **Poste de RCA n°2285 (ex Marc Schmitt)** : la campagne suit son cours, 3 entretiens sont programmés.
- **Poste de RCA libéré par une mobilité** : ce poste sera publié prochainement.
- **Poste de JRI n°2340 (ex Valentin Cruard)** : Maxime Meyer sera détaché à Reims sur ce poste du 28/08 au 31/10. Une nomination définitive devrait suivre.

Autres informations :

- **Comités salaires** : les mesures devraient apparaître sur les bulletins de paie du mois de septembre.
- **ETP TEMPO** : la direction du Grand Est a été bien soutenue en ETP, avec un apport dès septembre qui correspond à nos besoins pour assurer les éditions ICI.
La direction régionale travaille par conséquent à la répartition fine entre les 3 antennes du Grand Est pour répondre en priorité aux besoins de la filière édition avec un chef d'édition par jour notamment.
La directrice régionale rappelle à toutes fins utiles que le rééquilibrage entre les antennes, l'accompagnement à la mobilité et le soutien à la filière édition constituent les trois critères principaux pour l'attribution des ETP par la direction du réseau.
Un point ETP Éditions ICI est prévu à la commission économique du CSE réseau de la rentrée.

5. Présentation Bilan HSCT 2022, DU et Papripact 2023

Bilan HSCT :

Au 31/12 2022, l'antenne de Champagne-Ardenne compte 93 collaborateurs permanents. 3 d'entre eux partiront en retraite au 1er janvier 2023

Accident du travail : 4 accidents reconnus par la CPAM. Ce chiffre est en hausse par rapport à la période Covid mais identique aux chiffres de 2019.

Maladie professionnelle : pas de maladie professionnelle déclarée

Faits saillants :

- Maintien des procédures de sécurité sur les reportages en milieu « difficile »
- Allègement des consignes Covid
- Mise en place de formations et d'accompagnements lors de l'introduction des nouveaux outils (NRCS, écrans tactiles, appareil Grand Capteur...)
- Information et consultation des collaborateurs sur les questions de réaménagement de la rédaction
- Développement du télétravail avec avenant

Sommes consacrées à la prévention et à l'amélioration des conditions de travail : 301 855€ en dépenses de fonctionnement et 30 896€ en dépenses d'investissement.

Actions de formation en Santé Sécurité et Conditions de Travail : 15 personnes formées.

DUERP 2023 :

Les ateliers DUERP se sont déroulés deuxième quinzaine de mai, toutes les professions étaient représentées. Les échanges durant les ateliers étaient constructifs ils ont permis de faire remonter des situations d'expositions aux risques et d'apporter des solutions. Ces ateliers ont aussi permis de sensibiliser une partie du personnel à la démarche de prévention des risques.

PAPRIPACT 2024 :

Les axes principaux d'actions :

- Accompagnement dans le cadre du projet Tempo pour réduire l'insécurité de la situation de travail.
Les élus FO demandent que l'accompagnement TEMPO soit plus suivi et appuyé.
- Favoriser le retour sur site des salariés détachés ou formateurs sur un projet.
- Suite au réaménagement, mise en conformité des différents éléments liés à la sécurité incendie.

Bilan PAPRIPACT 2022 :

Les principales actions concernaient :

- Gestion pandémie CORONAVIRUS.
- Sensibilisation et accompagnement personnalisé conduite véhicules à boîte automatique.
- Tournages quartiers Reims suite agressions photographe L'UNION.

Les actions ont été réalisées, la direction reste vigilante et poursuit ces actions si besoin.

6. Projections de planification des techniciens pour la rentrée

Réponse de la direction : Des plannings ont été envoyés en semaine 28 à chaque corps de métier. Il s'agit d'une base de travail pour partir sur une première version pour réflexion. Des modifications pourront être apportées pour tenir compte des échanges avec les différents corps de métier.

Premier correctif, la réalité de l'activité avec une fin de planification à 20h sera compliquée à tenir, cela sera corrigé à 20h15.

Concernant les monteurs, nous étudions la possibilité d'affecter le rôle une semaine à l'avance, tout en sachant qu'il pourra y avoir des modifications en cas d'urgence. De même, nous regardons s'il est possible de réduire la disparité des tranches horaires.

Une nouvelle fois ce point a fait l'objet d'un management vertical fait sans aucune concertation.

Des réunions de service au mois de juin auraient dû être planifiées afin de consulter les salariés de chaque service.

Un simple tour de la station a permis aux élus FO de constater que les horaires proposés ne convenaient pas pour les OPS, les scriptes et les vidéos. La direction nous a entendu et a donc corrigé les horaires proposés.

Pour ce qui est des monteurs, l'inquiétude porte sur le fait qu'un grand nombre d'horaires très différents cohabitent, avec des journées parfois très denses et très étendues. Il sera difficile de veiller à la juste répartition entre tous afin de proposer un planning équilibré, qui permettra une organisation plus aisée de la vie privée des salariés.

La charge de travail pour l'organisation de l'activité en sera d'autant plus ardue.

Conclusion :

Vos élus FO tiennent le document de la restitution des ateliers Tempo de France 3 Bourgogne à votre disposition (celui-ci fait 36 pages).

À la lecture de celui-ci on voit qu'un gros travail a été fait dans cette antenne pour la préparation de la rentrée Tempo.

Une telle base de travail aurait été plus que bienvenue en Champagne-Ardenne. Au lieu de ça nous avons droit à des décisions unilatérales de la direction, prises sans échanges ou concertation avec les salariés.

Ce constat est bien triste...

À l'issue de la réunion la direction ironise sur le fait qu'elle devra prendre des leçons auprès de la direction des Hauts de France et de celle de Bourgogne Franche-Comté, mais pour les élus il ne s'agit pas simplement de devoir ironiser.

Le fait que les salariés manquent d'informations et qu'ils ne soient pas suffisamment impliqués dans la mise en œuvre du projet Tempo est d'une évidence flagrante.

Mettre des œillères pour ne pas le voir ne fait vraiment pas honneur à notre direction locale et régionale.

Vos élus FO se tiennent à votre disposition pour toutes questions concernant cette réunion. La prochaine instance de proximité se tiendra le mercredi 30 août, vous pouvez nous faire remonter les points que vous souhaiteriez voir aborder. Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Vos élus de proximité